

QSL DE SAINT-MARTIN-BOULOGNE

UN FEU QUI AURAIT PU VIRER AU DRAME : 10 JOURS APRÈS, TOUJOURS LES MÊMES RISQUES

Dans la nuit du 6 mars 2026, vers 1h45, un détenu signale via l'interphonie qu'un individu perturbe fortement son aile.

Le surveillant de nuit se rend immédiatement sur place. Il constate que le détenu a volontairement obstrué son œilleton. À la demande du collègue de le dégager, l'individu refuse et profère des menaces explicites :

« Dégage de là, je vais vous saigner... »

La direction de permanence est aussitôt avisée. La consigne donnée est claire : **surveillance et compte rendu en vue d'une prise en charge au matin.**

Mais la situation va rapidement dégénérer.

À 2h30, le détenu menace de mettre le feu.

À 2h45, lors d'une ronde, le surveillant constate un début d'incendie avec dégagement de fumées.

Seul face à la situation, le collègue déclenche immédiatement les dispositifs de désenfumage, alerte les secours et procède à l'évacuation de 7 détenus vers la cour de promenade. **OUI, SEUL.**

Les pompiers interviennent vers 3h00. Le feu est finalement maîtrisé, mais le détenu continue de se montrer menaçant.

Une équipe de trois agents du CP de Longuenesse est dépêchée sur place pour procéder à la prise en charge de l'individu. Grâce au professionnalisme des collègues, celui-ci accepte finalement d'être menotté sans nouvel incident. Les autres détenus sont ensuite réintégrés.

FO Justice tient à saluer le sang-froid, le professionnalisme et l'engagement des agents, notamment du collègue isolé qui a géré une situation potentiellement dramatique, ainsi que des renforts intervenus.

MAIS 10 JOURS APRÈS LES FAITS, UNE QUESTION DEMEURE :

Qu'est-ce qui a changé ? Rien.

Toujours les mêmes constats :

- Un effectif insuffisant
- Un agent seul pour gérer jusqu'à 32 détenus
- Des prises de service isolées, y compris sur des moments sensibles
- Des organisations de service qui exposent directement les personnels

Ce qui s'est passé n'est pas un fait isolé.

C'est un signal d'alerte.

FO Justice Longuenesse refuse d'attendre le drame pour réagir.

Nous ne gardons pas des enfants de cœur.

Nous faisons face à des profils de plus en plus violents, imprévisibles et dangereux.

Dans ces conditions, maintenir un agent seul sur ce type de structure est une prise de risque inacceptable.

FO Justice exige la mise en place immédiate d'un groupe de travail dédié à la sécurité du QSL de Saint-Martin-Boulogne, **avec des mesures concrètes** : renforcement des effectifs, révision de l'organisation des services, adaptation des moyens aux risques réels

Le 17 mars 2026



CP LONGUENESSE